

Le mouvement associatif, le nautisme, un territoire : Le Centre Nautique Rostiviec Loperhet face à son avenir

Loperhet,
Le 22 Février 2017

Madame la présidente, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les maires,

Nous nous permettons de vous solliciter afin que nous puissions échanger et débattre, tous ensemble, sur des questions qui à l'heure actuelle nous semblent relativement urgentes. Et l'une de ces questions, sinon la seule qui mérite que l'on s'y attarde est la suivante :

Quel avenir souhaitons-nous pour le nautisme sur notre territoire et plus particulièrement quel avenir pour la voile scolaire, la voile sportive, la voile loisirs ?

Le nautisme, identité d'un pays !

Le nautisme est un secteur identitaire de premier ordre qui impacte la vie de nos populations bretonnes, et donc de notre territoire de la CCPLD (Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas) et des communes jouxtant la rade de Brest, historiquement, culturellement. Il est en relation directe avec notre géographie, notre mémoire et notre patrimoine collectifs liés à la mer.

Le nautisme par la connaissance et la pratique de la mer peut être qualifié comme entrant dans le cadre de la culture immatérielle bretonne au même titre que sa musique et sa langue.

Le nautisme reste pour l'avenir un vecteur devenu rare de connaissance de la pratique de la mer au regard de la lente régression des métiers qui ont charpenté la culture maritime des bretons à savoir la pêche en tout premier lieu.

Le mouvement associatif et son rôle sociétal

Le mouvement associatif est avec le monde du travail le creuset du vivre ensemble. Quand le monde du travail peine à offrir une place à chacun, le mouvement associatif, tant du côté des bénévoles dirigeants, des professionnels qui s'y investissent que des adhérents qui le rejoignent, reste l'autre possibilité offerte au partage, au faire et au vivre ensemble.

Une association qui meure c'est du « chacun pour soi » qui gagne du terrain, c'est le populisme qui en retire les fruits.

Le nautisme à partir d'une association...qu'est le Centre Nautique de Rostiviec-Loperhet !

Le CNRL est un centre nautique associatif de par ses statuts, son projet, son fonctionnement. C'est ce qui l'identifie sur notre territoire comme l'association, administrée par des acteurs bénévoles locaux au profit des populations locales quelle qu'elles soient.

Le CNRL décline sa volonté d'ouverture au plus grand nombre dans ses actions à caractère social, sportif et scolaire. Seul un projet réellement associatif impliquant des dirigeants bénévoles et une équipe professionnelle qui partage ces valeurs peut prétendre à cet objectif d'ouverture.

Le CNRL une structure d'action sociale, culturelle et sportive !

En observant de près l'action du CNRL et plus particulièrement sur ces vingt dernières années il est patent que le développement de l'accueil s'est réalisé au profit des scolaires et des adhérents annuels mais aussi a continué à répondre à une demande des familles pendant les vacances scolaires, réponse qui correspond exactement à celle proposée par les structures type ALSH des associations d'éducation populaire et des collectivités.

En période de vacances scolaires, le CNRL accueille sur une pleine demi-journée des dizaines d'enfants et adolescents dégageant ainsi du temps à leur famille pour leurs contraintes propres de vie.

La notion « d'ALSH nautique » n'existe pas dans les textes mais objectivement c'est là le rôle social joué par le CNRL au profit des populations résidentes. Cette réalité n'a jusqu'ici pu être actée. C'est là pourtant une particularité de l'action du CNRL au regard de l'offre associative globale faite sur nos territoires.

Un acteur culturel, cette affirmation venait en chapeau de ce document. Dans le monde maritime, le nautisme est désormais le seul espace de connaissance ouvert largement aux populations pour qu'elles puissent acquérir et transmettre les valeurs liées à la mer par l'écologie, la météorologie, le respect de son environnement et l'apprentissage d'une connaissance de soi en milieu « inhabituel » et naturel. Ces valeurs s'inscrivent inexorablement dans l'attente des populations et leur transcription dans le paysage politique par la prise de conscience que l'humanité sur sa planète Terre n'est plus une certitude sans limite.

Un avenir possible si... « Une politique nautique conventionnée » !

Y aurait-il une mutualisation pertinente à effectuer dans le cas du nautisme sur notre territoire ? Ce ne serait pas la bonne formulation du questionnement nécessaire. Celui qui se pose, que le CNRL a toujours avancé ces quinze dernières années depuis la relance du Centre Nautique de Moulin mer au début des années 2000, s'appuie sur la notion de complémentarité de projet. A chacun son projet, à chacun son métier, à chacun son rôle. Cette approche reste toujours pertinente encore aujourd'hui car les acteurs nautiques du territoire sont toujours dans cette situation, leurs projets sont complémentaires.

Une approche de politique de territoire qui n'a pas été explorée dans le nautisme est celle de faire reposer les politiques publiques sur des conventionnements lorsque les partenaires sont dûment identifiés et fiables.

Externaliser les politiques publiques d'action sociale, culturelle et sportive, porte en soi les vertus d'une meilleure gestion du nombre d'agents publics au sein des collectivités et surtout permet d'impliquer la société civile aux affaires de la cité. Etre acteur et connaître la réalité de la cité peut être un antidote à des dérives constatées.

Le CNRL a dépassé les 50 ans d'existence. Son impact continu sur le vécu de plusieurs générations d'habitants de nos territoires et aujourd'hui chaque année sur plus de 1200 personnes, peut largement plaider, par la constance et le sérieux de son action, à une intégration du nautisme sur Rostiviec dans les politiques publiques des collectivités.

Un contenu une méthode

Si ces attendus généraux quant au rôle et l'utilité du mouvement associatif, du nautisme et de son acteur identitaire sur le territoire, le CNRL, devaient être retenus et ouvrir à une concertation entre l'association et les collectivités concernées, les attentes du CNRL reposeraient sur :

- Une validation du projet associatif et les valeurs partagées
- La pérennisation de l'existence de l'association sur une durée négociée par une convention faisant suite à l'élaboration d'un projet nautique de territoire.

Aussi nous vous proposons de nous retrouver, municipalité de Loperhet et Centre Nautique Rostiviec Loperhet, pour un débat sur la pérennisation du nautisme et donc de l'association CNRL dans le cadre d'un « plan nautisme » à imaginer ensemble sur le territoire pertinent lié au rayon d'influence de l'association.

Ce rendez-vous aura lieu le :

Samedi 25 mars 2017 à 10h00
au centre nautique
Sur le port de Rostiviec à Loperhet

Bien cordialement et à très bientôt,

Pour LOPERHET,
Le maire,
Jean Paul MORVAN

Pour le CNRL,
Le président,
Christian CHARDON COADELOT

Annexe 1

Statistiques d'origine communale des adhérents

CCPLD	2015	2016	%	Hors CCPLD	2015	2016	%
DAOULAS	28	32	7%				
DIRINON	18	14	3%				
HANVEC	1	0					
HOPITAL CAMFROUT	12	19	4,5%				
IRVILLAC	14	16	3,5%				
LA FOREST LANDERNEAU	4	3					
LA MARTYRE							
LANDERNEAU	26	38	9%				
LANNEUFFRET							
LA ROCHE MAURICE	2	2					
LE TREHOU							
LOGONNA DAOULAS	24	17	3,5%				
LOPERHET	166	173	40%				
PENCRAN							
PLOUDIRY				BREST	21	6	
PLOUEDERN	1			PLOUGASTEL DAOULAS	69	58	13%
ST DIVY	2	2		PLOUGONVELIN	1	1	
ST ELOY	1	1		PLOUNEVENTER	12		
ST THONAN		1		RELECQ KERHUON	4	3	
ST URBAIN	9	4		SIZUN	17		
TREFLEVEZ				ST PABU	1		
TREMAOUEZAN	15	15	3,5%	ST SERVAIS	1	1	
				Autres	27	18	
Totaux CCPLD	323	337		Totaux Hors CCPLD	153	87	

Ce tableau publié chaque année dans les documents d'AG largement diffusés, valide de longue date l'impact intercommunal de l'action menée par le CNRL.

Si les loperhetois représentent chaque année entre 35 et 40% des adhérents, ceux-ci sont en majorité résidents des communes limitrophes. A noter que la seconde population en chiffre vient de Plougastel Daoulas. La fréquentation des landernéens est elle aussi en hausse constante depuis quelques années.

Annexe 2

Nautisme scolaire à Rostiviec 2016/2017

CLASSES (14 classes + collège)	NIVEAU	Nb d'élèves (330 élèves + 100 collèges 1 séance)
LOPERHET Éric Tabarly	CM1	36
	CM2	20
	CM2	23
IRVILLAC	CM2	21
SAINT DIVY	CM1/CM2	31
LANDERNEAU STE ANNE	CE1/CE2	16
LOPERHET STE BRIGIDE	CM1/CM2	32
LANDERNEAU FERDINAND BUISSON	CM1	28
LANDERNEAU KERGREIS	CM2	24
	Clis	12
DIRINON JEAN ROUXEL	CM1/CM2	28
LA ROCHE MAURICE	CM2	19
LE TREHOU	CM1/CM2	19
DIRINON STE NONNE	CM1/CM2	21
COLLEGE COAT MEZ	6ème	4 * 25 élèves

En 2017, le CNRL va connaître une diminution du nombre d'élèves (14 classes au lieu de 19 en 2016) suite aux intentions de clarification de la CCPLD exprimées à la fin du premier semestre 2016 qui auront eu pour effet de déstabiliser les écoles à la veille des vacances scolaires. Cette déstabilisation va se solder pour le CNRL par une diminution de 20 000€ de produits voile scolaire auxquels vont venir s'ajouter 5 000€ suite au désengagement du Conseil départemental du Finistère sur le soutien de la voile scolaire pourtant dument acté comme action essentielle dans le Livre Bleu 2015-2020, document de référence devant conduire la politique du département en matière de nautisme adopté par le CD29 au printemps 2015.

Les perspectives 2018 d'activité voile scolaire sur Rostiviec avec la mise place des modalités de prise en charge présentées le 13 février 2017 par la CCPLD vont amplifier le recul par l'arrêt du subventionnement total des classes à double et triple niveau. Ce type de classes qui tendent à devenir majoritaires désormais dans l'organisation des écoles, c'est vers le chiffre de 7 classes que se situerait le plan de charge voile scolaire à N+1, soit un nouveau recul des produits voile scolaire de l'ordre de 25 000€... Et là est-il utile de préciser que la voile scolaire ferait partie d'une histoire ancienne, d'une éducation à notre environnement nautique qui ne serait plus d'actualité ... ?